Question écrite N° 3914

Gens du voyage : l'accueil n'est-il pas la meilleure solution pour éviter des débordements ?

Rémy Meury (CS-POP)

L'accueil des gens du voyage est un sujet qui date, mais qui ne trouve pas de solution réelle dans notre canton. Une fiche du plan directeur cantonal (PDC), la numéro U.07.5, est consacrée à la création d'une aire de passage et une aire de transit présentant les meilleurs critères d'implantation, comme l'accessibilité depuis l'autoroute pour éviter le trafic dans les localités. Limiter l'impact sur les terres agricoles est également un objectif de cette fiche. Elle a été intégrée au PDC en septembre 2019, après plus de dix années de préparation, d'échanges et de débats parlementaires. Un nombre impressionnant d'interventions à ce sujet ont été déposées depuis 2009. Des député·es de tous les groupes se sont intéressé·es au sujet. Malgré les promesses faites à chaque fois par le Gouvernement, il faut malheureusement constater que le dossier n'a guère évolué et aucune solution répondant aux objectifs de la fiche du PDC n'est encore apparue.

Récemment, début septembre, la commune de Haute-Sorne a été confrontée à l'accueil de gens du voyage. Installées à proximité du terrain de football à Courfaivre, sur une parcelle mise à disposition par la propriétaire qui réside à Olten, 20 caravanes occupées par une quarantaine de personnes ont pu rester sur ce lieu non adapté véritablement à leur accueil durant un mois. La commune de Haute-Sorne, par son maire, a suivi de près le dossier et le comportement redouté de ces personnes en transit dans notre canton. Elles ont désormais quitté les lieux et le bilan est positif en termes de respect des règles imposées par les autorités. Deux bennes ont permis d'évacuer les déchets. L'eau utilisée leur a été facturée. L'approvisionnement en électricité a été assuré par leurs propres génératrices, sans que cela ne crée de nuisances sonores.

Seule ombre au tableau, le terrain occupé par les caravanes, un terrain agricole privé, n'a pas pu produire les bottes de foin espérées par l'agriculteur qui l'exploite, une denrée rare après cet été caniculaire. Il n'a même pas été averti par la propriétaire de la mise à disposition des gens du voyage de la parcelle concernée. Cet aspect ne répond pas à l'un des objectifs de la fiche du PDC, à savoir un impact limité sur les parcelles agricoles.

Selon un article du *Quotidien Jurassien* du 13 octobre, rédigé juste après le départ des gens du voyage, il n'y a pas eu de problème de voisinage comme redouté initialement. C'est important d'insister sur ce point. Plusieurs témoignages de respect et d'ouverture vis-à-vis de ces personnes qui vivent autrement que nous apparaissent dans l'article. Le maire de la commune de Haute-Sorne confirme que tout s'est bien passé. Il insiste sur le fait qu'une aire d'accueil cantonale représente la solution. Mais cet ancien député et président du Parlement conclut sur le trop long temps passé à tergiverser pour réaliser cet aménagement.

D'où nos questions au Gouvernement :

1. **Peut-il confirmer les déclarations du maire de la commune de Haute-Sorne et d'habitants de Courfaivre que tout s'est fort bien passé durant le séjour de ces personnes dont la présence est trop souvent redoutée ?**
2. **N'est-il pas d'avis que le principe d'accueil est préférable à celui de rejet si l'on veut éviter les débordements, dans le cas des gens du voyage comme dans bien d'autres par ailleurs ?**
3. **Va-t-il continuer de patienter sur des décisions peu probables de la Confédération, ou sur un accord intercantonal, ou plutôt se décider à trouver enfin une solution en créant une aire d'accueil pour les gens du voyage dans le Jura ?**

Rémy Meury (CS-POP)

Co-signataires

- Raphaël Breuleux (Verts)
- Ivan Godat (Verts)
- Sonia Burri-Schmassmann (Verts)
- Sophie Burri (Verts)
- Brice Prudat (Verts)
- Joël Godat (Verts)
- Carla Fedele (CS-POP)

Intervention déposée officiellement le 21 octobre 2026